



GOLF DE BUSSY-GUERMANTES
MARNE-LA-VALLÉE

Promenade des golfeurs - 77600 Bussy st Georges
Tél. 01 64 66 00 00 - accueil@bussygolf.com
www.golfbussyguermantes.com

LIVRET D'INSCRIPTION 2023 /2024



Nom :

Prénom :

Date de Naissance :



INSCRIPTION À L'ACADÉMIE

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Ville : Code Postal :

Tel mère : Tel père :

Email impératif (en majuscule) :

.....

Antécédents médicaux :

Niveau de golf :

Les groupes seront constitués par tranche d'âge et de niveau. Les anciens élèves sont prioritaires sur les nouvelles inscriptions, jusqu'au Forum des associations le samedi 9 septembre 2023. Les cours seront dispensés le mercredi ou le samedi, le dimanche pour le Baby-golf. Des parcours seront organisés régulièrement selon les groupes. Toutes les informations se trouvent dans le document joint.

Ce livret est à remplir impérativement avant le samedi 26 août 2023 :

- ▶ La page des groupes et de tarif
- ▶ Fiche d'urgence médicale
- ▶ Autorisation de photographie
- ▶ Fiche Antidopage
- ▶ Charte de l'académie

Pièces à joindre

- ▶ Règlement : Par chèque à l'ordre du golf de Bussy-Guermantes, CB, espèces, chèques vacances, coupons sport
- ▶ Certificat médical
- ▶ Une photo d'identité

Un dossier incomplet ne pourra être retenu

ANTIDOPAGE



AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS.

'En application de l'article R.232-52 du code de sport)

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé:

(Nom Prénom de l'enfant) :

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

(Nom et Prénom de l'enfant) :

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif. Il est valable pour la saison sportive 2024.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal /des représentants légaux

Article R. 232-52 du code du sport

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIE

(pour les mineurs)



Je soussigné(e) / nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :

.....

Parent(s) de :

NOM :	
Prénom :	
Né le :	
Domicilié à :	

Autorise par la présente le Comité Départemental de Golf de Seine et Marne à publier la (des) photographie(s) ainsi que toutes vidéos sur lesquelles mon enfant mineur figure, prises dans le cadre de ses activités de Comité Départemental, pour une durée indéterminée.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

La présente autorisation peut être résiliée à tout moment par le Comité Départemental et/ou les représentants légaux signataires.

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal /des représentants légaux

Groupes	Date de naissance	Contenu de l'inscription	Tarif annuel	Cochez la ou les cases correspondantes
U6 Baby-Golf	2019 - 2018	12 fois 1h dans l'année	190 €	
U8	2017 - 2016	1h par semaine Carnet de suivi de l'académie	290 €	
U10	2015 - 2014	1h par semaine Carnet de suivi de l'académie Parcours 9 trous illimité 5 seaux de balles mensuel	325 €	
U12	2013 - 2012	1h30 par semaine Carnet de suivi de l'académie Parcours 9 trous illimités 5 seaux de balles mensuel	425 €	
U14		1h30 par semaine sur sélection Carnet de suivi de l'académie Parcours 9 trous illimités 10 seaux de balles mensuel	425 €	Sur sélection
U14	2011- 2010	1h30 par semaine sur sélection Carnet de suivi de l'académie Parcours 9 trous illimités 10 seaux de balles mensuel	425 €	
U14+		3h par semaine sur sélection 1h de préparation physique Carnet de suivi de l'académie Parcours 27 trous illimités 10 seaux de balles mensuel	475 €	Sur sélection
U16 Championnat	2009 - 2005	6h par semaine sur sélection 2h de préparation physique Carnet de suivi de l'académie Parcours 27 trous illimités 20 seaux de balles mensuel	790 €	Sur sélection
U18 Ados	2009- 2005	1h30 par semaine sur sélection Carnet de suivi de l'académie Parcours 9 trous illimités 5 seaux de balles mensuel	390 €	
TARIF D'INSCRIPTION				€
OPTIONS				
Accès au parcours 9 trous (uniquement pour les U6 et U8)			30 €	
Accès au parcours 18 trous			80 €	
Pack tenue de l'académie (Polo logoté, casquette logoté)			25 €	
TOTAL DES OPTIONS				€
TARIF TOTAL À RÉGLER À L'INSCRIPTION				€

Pour un deuxième enfant, une remise de 10% sera accordée sur l'inscription.

URGENCE MÉDICALE



Je soussigné(e) / nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :

.....

Domicilié(e)s au :

.....

CP+Ville.....

Autorise(ent) les membres de l'encadrement administratif et / ou technique du club, du Comité Départemental de Golf de Seine et Marne, de la Ligue Ile-de-France de Golf ou de la Fédération Française de Golf à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et, notamment, à avertir les services de secours d'urgence (SAMU) afin que le joueur mineur :

(nom et prénom).....

né(e) le

soit orienté(e), vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le club, le Comité Départemental de Golf de Seine et Marne, la Ligue Ile-de-France de Golf ou la Fédération Française de Golf s'efforceront de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile	
Adresse mail (obligatoire) en lettres majuscules	
N° portable de la mère :	
N° de téléphone du travail de la mère :	
N° portable du père :	
N° de téléphone du travail du père :	

Nom et N° téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....
.....

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles)

.....
.....
.....

Fait à _____, le _____

Signature du représentant légal /des représentants légaux

NUMEROS UTILES :

Commission Médicale ffgolf : Tel : 01 41 19 77 55 / Fax : 01 41 49 77 22
Medecin.federal@ffgolf.org
SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche
Centre antipoison (paris) : 01 40 05 48 48
Pompiers : 18

Document valable à dater de ce jour et pour toute la saison 2023-2024 (septembre 2023 à juin 2024).

(Merci d'écrire en lettres majuscules)